

PJ5

CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES

VIRTUO BULLY 2 s'engage à faire annexer au bail commercial qui sera signé par le locataire de tout ou partie de l'entrepôt, l'arrêté préfectoral d'enregistrement, afin que le locataire exploite l'entrepôt conformément aux prescriptions de cet arrêté. Au préalable, le projet d'utilisation de l'entrepôt par l'utilisateur potentiel sera examiné en détail, pour le conformer avec l'arrêté d'enregistrement.

Capacités Techniques :

De manière générale, le Groupe VIRTUO est spécialisé dans l'accompagnement et le développement de projet dans le secteur logistique. VIRTUO regroupe donc des professionnels de l'immobilier logistique :

- Spécialistes de la construction logistique
- Experts en Installation Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)
- Expérimentés en Asset Management et analyse de marchés logistiques

Capacités financières :

Année	Chiffre d'affaires	Résultat courant avant impôt
2017	18 341 733 €	3 131 276 €
2016	8 891 548 €	1 424 680 €
2015	1 291 960, 16 €	210 380 €

Garanties financières :

- Arrêté du 31/07/12 relatif aux modalités de constitution de garanties financières prévues aux articles R. 516-1 et suivants du code de l'environnement
- Arrêté du 31/05/12 fixant la liste des installations classées soumises à l'obligation de constitution de garanties financières en application du 5° de l'article R. 516-1 du code de l'environnement

Conformément à l'annexe II et l'article 2 de l'arrêté du 31/05/12 susvisé, VIRTUO BULLY 2 n'est pas soumise à l'obligation de constituer des garanties financières.